

**SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU COMITÉ SYNDICAL**

**Session du 10 DECEMBRE 2021**

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 25 novembre 2021,

En présence de 11 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

9 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Manoëlle MARTIN, Mme Chanez HERBANNE, Mme Nathalie LEBAS, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Martine BORGOS, Mme Anne FUMERY,

2 membres suppléant leur titulaire :

Mme Claire MARAIS-BEUIL  
M. Luc CHAPOTON

suppléante de  
suppléant de

M. Philippe EYMERY  
M. Jean DESESSART

En présence également de :

M. Christian DEMAY  
M. Jean CAUWEL

suppléant de  
suppléant de

Mme Catherine MARTIN  
Mme Chanez HERBANNE

Etaient excusés :

M. Martial DUFLOT M. Frédéric GAMBLIN, M. Medhi RAHOUI, M. Dominique DEVILLERS, M. Frédéric GAMBLIN, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, M. Philippe EYMERY, M. Pascal VERBEKE, M. Jean DESESSART, M. Olivier PACCAUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2. des statuts du syndicat et à l'article L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales ;

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2021 12/10-03 relatif à l'approbation de l'avenant n°12 à la convention de Délégation de Service Public portant sur le guide tarifaire des redevances extra-aéronautiques ;

Vu la convention de délégation de service public signée le 19 mars 2008 entre le SMABT et le groupement CCIO/Véolia transport devenu TRANSDEV ;

**CONSIDERANT** la demande de la SAGEB en date du 18 octobre 2021 en vue d'une modification de la grille tarifaire des redevances extra-aéronautiques figurant en annexe 15 bis à la convention de délégation de service public,

**CONSIDERANT** la nécessité d'augmenter la capacité des parcs de stationnement pour répondre à la demande croissante des passagers,

**CONSIDERANT** la nécessité de créer un tarif d'accès au parking P3 transformé en parking P2 premium pour commercialiser 200 places de stationnement supplémentaires à l'aéroport,

**CONSIDERANT** que l'avenant n°12 a reçu un avis favorable à l'unanimité lors de son passage en commission de délégation de service public le 30 novembre 2021 ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

**ADOpte** à l'unanimité les conclusions suivantes :

---

- **APPROUVE** le projet d'avenant n°12 à la convention de délégation de service public signée le 19 mars 2008 entre le SMABT et le groupement CCIO/Véolia Transport devenu TRANSDEV ci-annexé ;

- **AUTORISE** la Présidente du Syndicat Mixte à signer ledit avenant N°12 au contrat de DSP.

DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE  
LE 14 DEC. 2021

*Cayeux*

Caroline CAYEUX  
Présidente du Syndicat mixte  
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

